

Demain, Tebboune au grand oral devant les députés



Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4203 - Lundi 19 juin 2017 - Prix : 10 DA

Le conducteur grièvement blessé

Accident ferroviaire à Timezrit

Page 24

Irak

Début de l'assaut pour chasser Daech de son dernier carré à Mossoul

Page 12

Pour pallier le recul des eaux mobilisées au niveau des barrages

Hocine Necib préconise la solidarité entre régions

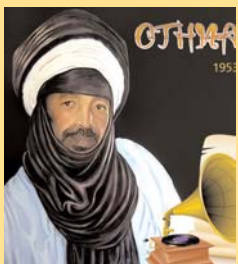
Page 4

Dans le cadre d'une tournée dans la région

Le ministre iranien des AE entame une visite en Algérie

Page 4

Virtuose du luth



Illizi commémore le 12^e anniversaire de la mort de Othmane Bali

Page 24

8 structures en projet afin de réguler les prix des fruits et légumes

Les marchés de gros sont-ils la solution ?



PH/D. R.

En réalisant des marchés de gros, le gouvernement entend couper court à la spéculation excessive, en particulier sur les fruits et légumes. La réalisation de ces marchés suffira-t-elle à l'éradiquer ?

Lire page 2

Entreprises

Davantage de créations, moins de radiations au 1^{er} trimestre

Page 5



«Grand prix El Hachemi Guerouabi»

Abdelhak Mesaid lauréat

Page 13

8 structures en projet afin de réguler les prix des fruits et légumes

Les marchés de gros sont-ils la solution ?

■ En réalisant des marchés de gros, le gouvernement entend couper court à la spéculation excessive, en particulier sur les fruits et légumes. La réalisation de ces marchés suffira-t-elle à l'éradiquer ?

Par Louiza Ait Ramdane

Le ministre du Commerce, Sassi Ahmed Abdelhafidh, préconise l'accélération dans la réalisation de marchés de gros pour freiner la spéculation et maîtriser l'inflation et les prix des fruits et légumes. Pour le ministre du Commerce, les marchés de gros peuvent être une solution pour la maîtrise de l'inflation et de la spéculation sur les prix des fruits et légumes. Ces prix, faut-il le rappeler, demeurent otages de l'inflation induite par la spéculation, en l'absence de marchés de gros dont le rôle est important en termes de régulation des prix des produits agricoles et de disponibilité de la production agricole. Ces marchés jouent le rôle de régulateur de la production et de la commercialisation des produits agricoles, selon le ministre. Il est vrai que le grand déficit en marchés de gros pénalise prioritairement le consommateur. Ces marchés ne sont qu'une partie de la solution, mais pas toute la solution. Le premier problème dont souffre le système commercial national est l'absence d'un réseau de distribution efficace pour parvenir au consommateur dans de bonnes conditions de qualité et de prix. Huit marchés de gros de fruits et légumes sont

en cours de réalisation à l'échelle nationale, selon le ministre du Commerce, Sassi Ahmed Abdelhafidh. De ces infrastructures, deux entreront en activité au courant du troisième trimestre de l'année 2017, en l'occurrence celles de Sétif et Aïn Defla. Les marchés restants seront réceptionnés au courant de l'année 2018. Une fois les huit marchés en question réceptionnés dans leur totalité, les travaux de réalisation d'autres structures du genre seront lancés, fera savoir encore le premier responsable de secteur du commerce, estimant nécessaire d'associer le secteur privé à cette opération. Les marchés de gros de fruits et légumes jouent assurément un rôle important en matière de régulation du marché et de lutte contre les pratiques frauduleuses et il y a lieu d'associer toutes les énergies pour la concrétisation de pareil objectif, soutient-il. Tout en faisant état d'une production abondante en matière de fruits et légumes cette année, le ministre relève toutefois que le défi réside dans la transformation, l'emballage et l'exportation des produits, invitant les agriculteurs et l'administration à travailler en symbiose pour que cet objectif soit une réalité palpable. Il s'est à cette occasion attardé sur l'importance du stockage sous froid dans la préservation de la production



PH. R.

et de la stabilisation des prix des différents produits, appelant à la nécessité d'accorder les facilités nécessaires aux privés désireux d'investir ce créneau.

Pour la wilaya de Aïn Defla, le directeur des services agricoles (DSA), Boudjemaâ Zerrouk, indique pour sa part que la quantité de pomme de terre stockée dans le cadre du

Cyrpalac sera égale à 55 000 tonnes, soit plus de la moitié du besoin national (100 000 tonnes) pendant la période dite de soudure. Soutenant que la wilaya d'Aïn Defla couvre à l'heure actuelle 30% des besoins nationaux de ce tubercule, il a signalé que le déstockage de la production en temps opportun permet de combattre la rareté du produit

sur le marché et la diminution des tensions y afférentes. Il a au cours de son intervention mis en exergue l'importance du dépôt des comptes sociaux des commerçants, relevant qu'en sus de la protection du commerçant, cette opération permet d'avoir une banque de données sur le tissu économique de la wilaya.

L. A. R.

Licences d'importation

Disponibilité de l'aliment de bétail

L'Office national des aliments de bétail (Onab) rassure l'ensemble des éleveurs de la disponibilité de l'aliment de bétail, a indiqué à l'APS son P-dg, Salah Meddour, qui relève qu'à travers l'octroi récent des licences d'importation, «c'est tout le secteur qui s'écarte de l'informel parce que contraint d'opérer dans la transparence».

Dans le cadre des travaux du secrétariat technique de la commission interministérielle chargée de l'examen des demandes de licences d'importation de fourrages, d'aliments de bétail et de volaille, le groupe Onab a bénéficié d'un quota équivalent à 25% du besoin national lequel est estimé à 5,2 millions de tonnes à raison de 4 millions de tonnes de maïs et de 1,2 million de tonnes de tourteau de soja, précise le même responsable.

«Conscient des enjeux et de l'urgence d'assurer la régularité des approvisionnements du marché en ces produits vitaux pour le cheptel, l'Onab a aussitôt lancé son programme d'importation ambitieux où le premier arrivage sera réceptionné dans les prochains jours», fait-il savoir.

Selon lui, le groupe Onab, qui capitalise un savoir-faire de près de 50 ans dans le domaine et doté de plus de 7 500 tra-



vailleurs, de 25 unités de fabrication d'aliments de bétail, de ses propres unités portuaires au nombre de quatre et d'une capacité de stockage de plus de 240 000 tonnes, «tient à rassurer l'ensemble des éleveurs algériens de la disponibilité de l'aliment de bétail».

Dans ce sens, il affirme que les stocks d'aliments existants aux niveaux des unités régionales de l'Onab sont instantanément mis à la disposition des éleveurs qui en expriment des besoins urgents, soulignant que des instructions ont été données en ce sens, et ce, en attendant la concrétisation des programmes

ambitieux lancés par les pouvoirs publics en la forme de licences d'importation accordées aux opérateurs publics et privés.

«Nous n'avons pas perdu une seule journée pour mettre en place notre programme d'importation et nous lancer dans les achats conformément à nos procédures qui garantissent la qualité du produit, le meilleur prix et préservent au mieux nos intérêts», ajoute le même responsable.

A ce propos, il avance que le programme, tel qu'arrêté par les pouvoirs publics, a pris en considération les besoins nationaux et n'a pas été diminué : «C'est

conformément aux capacités de production de l'Onab, se situant entre 1,2 million et 1,5 million de tonnes, que le quota des licences accordées à l'Onab a été arrêté».

Par l'octroi de ces licences, insiste-t-il, «c'est tout le secteur qui s'écarte de l'informel parce que contraint d'opérer dans la transparence».

Pour rappel, 167 licences d'importation sur les 228 demandes examinées par le secrétariat technique de la Commission interministérielle chargée de l'examen des demandes de licences d'importation de fourrage et d'aliments

de bétail et de volaille, ont été récemment octroyées.

La Commission «s'est référée, dans l'examen des dossiers, à des normes et méthodes techniques et objectives qui tiennent compte de l'octroi de la priorité aux opérateurs économiques producteurs de ces aliments en toute transparence et du bilan d'activité, et ce, outre les activités d'importation et de distribution pour tout opérateur titulaire d'une licence pour ces produits: l'orge, le maïs le tourteau de soja et le concentré minéral vitaminé», avait indiqué le ministère du commerce.

S'agissant du quota de l'orge, 42 licences d'importation d'une quantité de 462 076 tonnes ont été octroyées en accordant la priorité à l'Onab et à l'Office national interprofessionnel des céréales et des légumes secs (Onicl).

Pour ce qui est du maïs, 60 licences d'importation d'une quantité de 2 145 321 tonnes ont été octroyées à des opérateurs dont l'Onab.

Concernant le concentré minéral vitaminé, 28 licences d'importation d'une quantité de 9 041 tonnes ont été également attribuées.

Anis Gh.

Le plan d'action du gouvernement présenté à l'APN

Demain, Tebboune au grand oral devant les députés

■ Hier, devait se tenir le grand oral de Abdelmadjid Tebboune, Premier ministre, devant les députés. Sauf surprise, il aura lieu demain à l'hémicycle Zighout-Youcef, pour décliner et débattre des grands axes du plan d'action du gouvernement adopté mercredi dernier en Conseil des ministres. Un débat brûlant est attendu à ce premier face-à-face national.

Par Lynda Naili

Abdelmadjid Tebboune assurera demain sa première prestation de chef de file du gouvernement devant les députés de l'APN. Tout en déclinant le plan d'action de l'exécutif pour la mise en œuvre du programme du président de la République, qui est d'ores et déjà entre les mains des députés depuis son adoption par le Conseil des ministres mercredi dernier, devra se montrer plus que convaincant et rassurant au vu du contexte économique actuel.

Tebboune devra en effet tranquilliser sur la situation financière du pays, sur la poursuite et la manière de financer les projets de développement en cours...notamment après les instructions du Président qui exclut fermement le recours à l'endettement extérieur. Aussi, aura-t-il à défendre bec et ongles les nouvelles orientations politiques et économiques du pays devant être portées par la loi de finances 2018. Une tâche qui n'est pas de tout repos pour le nouveau Premier ministre.

Réparti en cinq chapitres, le document de l'Exécutif national tend vers le renforcement de l'Etat de droit, la modernisation des finances publiques et le système bancaire, l'assainissement de la sphère économique, la promotion de l'investissement et la valorisation des richesses du pays. Dans



le premier chapitre, le gouvernement prévoit de soumettre au Parlement des projets de loi découlant de la dernière révision constitutionnelle visant à renforcer l'édifice institutionnel et à élargir la sphère des droits fondamentaux, tout en s'engageant à poursuivre les efforts entrepris pour la promotion de la protection des droits de l'Homme. Le deuxième chapitre est pour sa part dédié à la bonne gouvernance. Outre le renforcement de la moralisation de la vie publique, le gouvernement s'engage notamment à gérer les affaires publiques avec rigueur et transparence, à protéger les biens publics et privés, à renforcer la lutte contre la corruption...

Dans le troisième chapitre, il s'agit de la poursuite de l'investissement pour le développement humain et l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Le gouvernement est résolu à donner une nouvelle impulsion à sa politique du logement inscrit comme une priorité nationale. De plus, le plan d'action insiste sur la préservation du système national de sécurité sociale et de retraite, la promotion de l'emploi, le renforcement des mécanismes de solidarité nationale, ainsi que la poursuite de la prise en charge des catégories sociales aux besoins spécifiques. En outre, l'accès aux énergies et à l'eau, et la préservation de l'environnement, l'amélioration du sys-

tème national d'enseignement et de formation et la valorisation de la recherche scientifique et la modernisation du système national de santé, figurent aussi parmi les priorités du gouvernement du nouveau Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune. Dans son chapitre quatre, le gouvernement évoque la consolidation de la sphère financière et économique pour laquelle il prévoit de transformer le régime de croissance en l'orientant vers le développement des secteurs productifs de richesse et de valeur ajoutée et d'emploi en optant notamment pour une démarche budgétaire renouée, une rationalisation des dépenses publiques, une réforme du système fiscal, un renforcement du rôle économique des collectivités locales, une amélioration du climat des affaires et un encouragement de l'investissement... S'agissant de la politique étrangère et la défense nationale, le plan d'action du gouvernement énonce que l'Algérie poursuivra ses efforts de promotion de la paix, de la stabilité et de la coopération dans la région du Maghreb, de la Méditerranée, de la zone sahélo-saharienne, en Afrique et dans le monde arabe. Par ailleurs, l'Armée nationale populaire poursuivra la réalisation des objectifs permanents de modernisation et de professionnalisation des forces, dans le respect des engagements du pays et de son attachement à la promotion de la paix et de la sécu-

rité aux niveaux régional et international, est-il inscrit sur le plan d'action du gouvernement Tebboune. Ainsi, étant donné l'importance et la sensibilité du document de l'Exécutif, un débat chaud voire bouillonnant devrait suivre directement la présentation de Tebboune. Si le plan d'action du gouvernement a l'appui du FLN et RND, il faut en effet s'attendre à ce que ceux de l'opposition aillent chercher dans le détail «l'intrus» ou «l'anomalie» pour acculer Abdelmadjid Tebboune.

A ce propos, les modalités de gestion des débats et les délibérations de l'Assemblée devant respecter le calendrier fixé, devraient être débattues au préalable entre Said Bouhadja, président de l'APN, et les responsables des groupes parlementaires avant le déroulement du grand oral. Des séances nocturnes ne sont pas à exclure après la rupture du jeûne, et ce, pour prendre en charge toutes les interventions. **L. N.**

Plan de travail du gouvernement Le mouvement El Islah appelle à l'association des partis politiques

LE PRÉSIDENT du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a appelé hier, à partir de Bordj Bou-Arridj, à associer tous les partis politiques au plan de travail du nouveau gouvernement.

Dans une conférence animée au siège de son parti en présence des militants de sa formation politique, M. Ghouini a considéré que les consultations auxquelles a appelé le gouvernement les partis «ne doivent pas porter exclusivement sur les questions sociales mais inclure également le politique et l'économique».

Le président du Mouvement El Islah a salué certaines positions du gouvernement dont le non-recours à l'endettement extérieur et la relance de l'économie nationale en s'appuyant sur l'agriculture, le tourisme et l'industrie dans une perspective d'autosuffisance ainsi que la révision du soutien aux catégories sociales défavorisées.

M. Ghouini a également salué la position de l'Algérie face à la récente crise au sein des pays du Golfe et le «grand rôle joué par la diplomatie algérienne pour rapprocher les visions et réduire les divergences qui séparent les frères arabes».

R. T.

«Un objectif constant» de la politique extérieure Renforcement du rôle de l'Algérie sur la scène internationale

Le renforcement du rôle et de la place de l'Algérie sur la scène internationale demeure «un objectif constant» de sa politique extérieure, selon un des axes du plan d'action du gouvernement qui sera présenté demain devant l'Assemblée nationale populaire.

L'Algérie indépendante et souveraine est «déterminée à tenir son rang» dans le concert des nations grâce à sa cohésion nationale confortée par la réconciliation et la démocratie ainsi que par la valorisation de ses potentialités humaines et économiques.

L'Algérie, dans le prolongement de l'action menée ces deux dernières décennies dans son environnement régional, poursuivra ses efforts de promotion de la paix, de la stabilité et de la coopération dans la région du Maghreb, de la Méditerranée, la zone sahélo-saharienne, en Afrique et dans le monde arabe.

Elle s'attachera à œuvrer à «l'approfondissement de ses relations amicales» et de coopération avec l'ensemble de ses partenaires dans les autres régions du monde.

Dans son environnement immédiat et bien au-delà, la diplomatie de algérienne continuera à privilégier la recherche de règlement «pacifique» aux crises et conflits, qui mettent en «péril» la paix et la sécurité

régionale et internationale, à travers le dialogue «inclusif et la réconciliation» entre les enfants du même pays, à l'exclusion de ceux qui se sont «inscrits dans la logique du terrorisme tournant ainsi définitivement le dos à leur peuple et ce loin de toute ingérence étrangère».

C'est ainsi que l'Algérie poursuivra son action pour le renforcement de la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé. De même qu'elle poursuivra ses efforts pour l'avènement d'un «monde juste, stable et solidaire».

Poursuite du soutien à la Palestine et au Sahara occidental

Fidèle à son histoire et à ses engagements, elle continuera à se tenir aux côtés des peuples encore opprimés dans leur lutte pour la satisfaction de leur droits nationaux. A cet égard, elle poursuivra son soutien à la lutte du peuple palestinien pour l'édification de son Etat indépendant dans les frontières de 1967 avec pour capitale El Qods Echarif.

De même qu'elle continuera à soutenir la «juste cause» du peuple du Sahara occidental pour l'exercice de son droit inaliénable à

l'autodétermination, conformément à la charte et aux résolutions pertinentes des Nations unies.

En outre, le gouvernement s'attellera au plan extérieur à la réalisation des objectifs inscrits au titre du nouveau programme de croissance économique à travers «une diplomatie économique proactive».

Il demeure évident que les efforts «gigantesques» déployés par l'Algérie, les réalisations enregistrées ainsi que les défis qui le confortent sur la voie du développement ont besoin d'être «puissamment» relayés au plan médiatique.

A travers une action de communication soutenue, à la fois au plan interne et externe, le gouvernement s'attellera à valoriser ces acquis ainsi que «le potentiel extraordinaire» que recèle le pays, son capital humain, ses richesses naturelles et sa position géographique, autant d'atouts susceptibles de renforcer son statut de partenaire «hautement compétitif».

En ce qui concerne la communauté nationale établie à l'étranger, l'Algérie continuera à œuvrer avec ses partenaires pour assurer la protection de sa dignité, de ses droits et l'amélioration des conditions de son établissement.

Pour pallier le recul des eaux mobilisées au niveau des barrages

Hocine Necib préconise la solidarité entre régions

■ Le ministre a signalé un recul de l'ordre de 300 millions de M³ dans le volume des eaux mobilisées au niveau des barrages, comparativement à la même période de l'année dernière, à cause de la réduction des eaux pluviales, notamment à l'est du pays.

Par Rachid H.



PND R.

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé, samedi à partir de Blida, le début de mise en œuvre, par les pouvoirs publics, du Plan national de l'eau, basé sur la politique de solidarité entre régions, visant à pallier le recul enregistré dans le taux de remplissage des barrages.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail à Blida, le ministre a signalé un recul de l'ordre de 300 millions de M³ dans le volume des eaux mobilisées au niveau des barrages, comparativement à la même période de l'année dernière, à cause de la réduction des eaux pluviales, notamment à l'est du pays, citant entre autres barrages concernés par ce recul, ceux de Hammam Debagh de Guelma, Ain Kadia de Souk Ahras et de Skikda.

Il a, néanmoins, qualifié d'acceptable le niveau global de mobilisation des eaux, estimé actuellement à près de 4,5 milliards de M³.

Cette situation est à l'origine, selon Hocine Necib, de la décision des pouvoirs publics de mettre en œuvre le Plan national de l'eau, basé sur la politique de solidarité entre régions, déjà en vigueur dans de nombreuses localités, dans un objectif de mettre un terme aux problèmes des coupures d'eau potable notamment.

Le même plan stipule également l'exploitation des eaux souterraines par la réalisation de forages supplémentaires, notamment en période estivale, où la

demande sur l'eau est multipliée (potable, agriculture, industrie, services), a ajouté le ministre, non sans signaler une baisse, également constatée dans le débit des forages d'eau, qui est passé de 12L/S à 4L/S.

Par ailleurs, les régions connues pour des coupures d'eau récurrentes, en leur sein, seront renforcées quotidiennement cet été par des citernes qui éviteront aux citoyens d'acheter de l'eau, tout en sachant, qui plus est, l'origine des eaux qui leur sont destinées, a estimé M. Necib. Le ministre des Ressources en eau a procédé, à cette occasion, au lancement du système d'approvisionnement des citoyens du Grand Blida (Blida, Bouarfa, et Sidi Aich),

avec un quota supplémentaire de 10 000 M³ d'eau potable, à partir du barrage de Douira.

Les habitants de la zone-Est de la wilaya seront alimentés à partir du projet de Megtaâ Lezrek, dès son parachèvement, a-t-on indiqué sur place.

Hocine Necib a souligné la réalisation en cours dans la wilaya de Blida de 20 projets en matière d'AEP, dont la réception est attendue en mars 2018, au plus tard, a-t-il informé, signalant leur contribution attendue dans l'amélioration de l'AEP dans toute la région Est de Blida, connue pour un certain déficit en la matière. La région est, également, en attente de concrétisation d'un important projet de transfert hydrique (system

Spik) à Boudaoued, qui devrait assurer la couverture des besoins de la wilaya, à long terme, est-il signalé. S'agissant des projets du secteur dans la ville nouvelle de Bouinane, le ministre a fait état d'un plan d'urgence en matière d'AEP et d'assainissement pour cette région, lequel est en réalisation parallèlement aux projets de logements qui y sont abrités, en coordination avec le ministère de l'Habitat, dans un objectif de livrer les logements dans leurs délais, sans insuffisances, est-il escompté. Il a, en outre, insisté sur l'impératif d'accélération des chantiers du secteur, dont particulièrement ceux accusant un retard, à l'instar de la station d'épuration des eaux de Beni Merad, au sujet de laquelle

le ministre a instruit de la nécessité de sa réception avant fin octobre prochain.

Cette visite à Blida a donné lieu à une inspection, par le ministre, de nombreux projets, dont la station de pompage de Beni Tamou, avant que ne lui soit présenté un exposé sur l'approvisionnement de la ville de Blida en eau. Il s'est également rendu à la station de pompage principale de transfert des eaux de l'Oued El Harrach et de Douéra. Deux autres stations d'épuration d'eau ont été visitées à Boufarik et Beni Merad, avant la pose de la première pierre de réalisation d'un système AEP à Chebli.

R. H./APS

Dans le cadre d'une tournée dans la région

Le ministre iranien des AE entame une visite en Algérie

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Jawad Zarif, a entamé hier une visite en Algérie dans le cadre d'une tournée en Afrique du Nord.

Le ministre iranien a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène, par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Dans une déclaration à la presse, Mohammad Jawad Zarif a exprimé sa joie de se retrouver en Algérie, «pays frère», affirmant que les relations entre les deux pays «sont bonnes, solides et multidimensionnelles».



Le chef de la diplomatie iranienne a indiqué que «compte tenu des développements

survenus sur les scènes régionale et internationale, nous avons besoin de se consulter avec l'Algérie, première étape de ma tournée dans la région», ajoutant qu'il existait entre l'Iran et Algérie «une politique de consultations sur le plan international, ainsi qu'en matière de consolidation de la coopération entre les pays musulmans et les pays non-alignés».

«Dans ce cadre, nous avons besoins davantage de consultations et de coordination», a-t-il précisé, exprimant ses remerciements au gouvernement et

au peuple algériens pour l'accueil qui lui a été réservé. Younés G.

Enseignement supérieur et recherche scientifique

Examen de la coopération entre l'Algérie et l'UE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur et chef de la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, John O'Rourke, avec lequel il a passé en revue l'état des relations bilatérales

dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, indique un communiqué du ministère.

«Au cours de cette audience, les deux parties ont passé en revue l'état des relations bilatérales dans le domaine de l'enseignement supé-

rieur et de la recherche scientifique, de même qu'elles se sont penchées sur les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage ces liens de coopération et par la même, accompagner nos entreprises dans leur développement économique», précise la même source. L'entretien a

également porté sur d'autres domaines «notamment celui de l'employabilité, de l'adéquation de la formation aux besoins du secteur socio-économique et ce, afin d'améliorer nos méthodes de production et les mettre aux normes internationales», est-il ajouté. Dans le cadre du pro-

gramme Erasmus+, les deux parties ont abordé les possibilités d'établir des «liens plus approfondis entre les départements universitaires, notamment par l'organisation de sessions de formation et de mobilité ainsi que d'échange d'expériences», conclut le communiqué. G. B.

Entreprises

Davantage de créations, moins de radiations au 1^{er} trimestre

■ Après une augmentation de 4,7% sur l'année 2016, le nombre de créations d'entreprises a progressé de 14,9%, portant leur nombre global à 176 719 entreprises exerçant à l'échelle nationale, selon les données du Cnrc. Le nombre de personnes morales étrangères inscrites au registre du commerce, au cours de cette période, a augmenté de 6,5% avec la création de 645 entreprises, portant le total de sociétés étrangères à 10 536 sociétés.

Par Salem K.

Le nombre de créations d'entreprises a augmenté de près de 15% durant le premier trimestre de l'année en cours par rapport à la même période de 2016, alors que celui des radiations a nettement reculé de plus de 20%, indiquent des statistiques obtenues auprès du Centre national du registre du commerce (Cnrc).

Au total, 5 654 entreprises, dans différents secteurs d'activité, ont vu le jour de janvier à mars 2017 : Après une augmentation de 4,7% sur l'année 2016, le nombre de créations d'entreprises a progressé de 14,9% portant leur nombre global à 176 719 entreprises exerçant à l'échelle nationale, selon les données du Cnrc.

Le nombre de personnes morales étrangères inscrites au registre du commerce, au cours de cette période, a augmenté de 6,5% avec la création de 645 entreprises portant le total de sociétés étrangères à 10 536 sociétés. Par secteur d'activités,



les services ont attiré le plus de créations avec 2 227 nouvelles entreprises (38,2% des créations), suivi par le secteur de production de biens avec la naissance de 1 550 entités (26,5%).

Dans le commerce extérieur, 824 entreprises ont été créées dans l'activité de l'importation de revente en l'état contre 121

entreprises dans l'exportation.

Par zones géographiques, c'est la wilaya d'Alger qui a enregistré le plus grand nombre de création d'entreprises (1 850 nouvelles entités), suivie de la wilaya d'Oran (497 entreprises), de Sétif (254 entreprises), de Blida (243) et de Boumerdès (234). A l'inverse, ce sont les

wilayas de Naâma, Tindouf, El Oued, El Bayadh et Illizi qui ont enregistré le plus faible nombre de créations avec moins de 10 nouvelles entités par wilaya. Concernant les radiations, 1 859 entreprises ont cessé d'exercer durant le premier trimestre de 2017 contre 2 333 sur la même période de 2016 (-20,3%).

Dans ce cadre, quelque 870 Sarl ont été supprimées du registre du commerce ainsi que 686 entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (Eurl), 175 sociétés en nom collectif (Snc) et 115 sociétés par action (Spa).

Par secteur d'activités, ce sont les services, qui ont attiré le plus d'opérateurs en matière d'immatriculation, qui ont enregistré le grand nombre de suppressions avec la radiation de 672 entreprises (30% des radiations), suivi par la production de biens où 565 entreprises ont cessé d'activer, et l'importation de revente en l'état qui a enregistré l'élimination de 447 entités.

Par ailleurs, les nouvelles inscriptions des personnes physiques, représentant 90% des opérateurs inscrits au registre du commerce, étaient en baisse de 6,9% sur la période allant de janvier à mars 2017 où 44 042 nouveaux opérateurs ont été inscrits contre 47 309 opérateurs durant la même période de 2016.

Les nouveaux inscrits sont orientés vers la distribution en détail (27 126 inscrits), les services (14 316), la production de biens (3 731) et la distribution en gros (1 652).

Les radiations pour cette catégorie d'opérateurs sont également en baisse.

Elles ont diminué de 19,1% s'établissant à 26 617 suppressions contre 32 905 suppressions sur la même période de 2016, sachant que 80% des radiations sont réparties entre deux secteurs qui sont la distribution en détail et les services.

A fin mars 2017, le nombre d'opérateurs inscrits au registre du commerce s'élevait à 1,912 million d'opérateurs.

S. K./APS

Ahmed Saci, ministre du Commerce :

La limitation des licences d'importation vise la protection de l'économie nationale

La limitation des licences d'importation de certains produits a pour seul souci la protection de l'économie nationale, a affirmé, à Ain Defla, le ministre du commerce, Ahmed Saci.

Au cours d'un point de presse animé à la fin de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a indiqué que la limitation des licences d'importation de certains produits ne doit pas être assimilée à une guerre contre ceux-ci mais à la volonté de mettre de l'ordre dans le secteur de telle sorte à protéger l'économie nationale.

Si certains opérateurs se sont lancés

dans l'exportation, cela ne peut qu'être révélateur de la qualité de leurs produits, a-t-il noté, appelant à la nécessité de les accompagner et de les soutenir.

Citant à titre illustratif les téléphones portables ainsi que les produits électroménagers et produits de beauté, il a précisé que les demandes d'importation y afférentes dépassent les 160, invitant les opérateurs économiques (personne physique ou morale), désireux de se lancer dans l'importation à introduire une demande de licence d'importation d'un produit ou d'une marchandise, dont le contingent est ouvert, en déposant le

dossier complet y afférent.

S'agissant de l'importation du fer et des voitures, il a indiqué que la commission chargée d'étudier ces dossiers n'a pas achevé son travail, signalant que ses résultats seront rendus publics au cours des prochaines semaines.

La protection de l'économie nationale implique la protection du consommateur et du producteur, a-t-il soutenu, faisant remarquer que la liste des produits importés soumis à une autorisation préalable pourrait s'élargir si la nécessité l'impose.

Ali T.

En mai 2017

Plus de 350 opérateurs ont bénéficié de la franchise des droits de douane

Le nombre d'opérateurs économiques ayant bénéficié du certificat de franchise des droits de douane, délivré par la direction du Commerce de la wilaya d'Alger, a dépassé les 350, a-t-on appris hier auprès de la même direction.

359 opérateurs économiques dont 313 importateurs de la zone UE (Union européenne) et 46 autres de la zone arabe ont bénéficié du certificat de franchise des droits de douane en mai 2017, précise la même source.

Dans le cadre de ces opérations, 4 000 dossiers de demande ont été déposés par les opérateurs dont 3 904 pour la zone

UE et 184 autres pour la zone arabe.

Le traitement de l'ensemble de ces dossiers par les services compétents de la direction du Commerce a donné lieu à l'acceptation de 2 254 demandes contre 394 refus, a-t-on encore précisé de même source.

Pour ce qui est des transactions économiques avec la Tunisie, 39 demandes ont été déposées par 13 opérateurs désireux bénéficier du certificat de franchise des droits de douane pour la revente en l'état de leurs produits en Algérie, ajoute la même source, précisant que 37 demandes ont été avalisées

alors que 2 dossiers ont été rejetés. Par ailleurs, la même source a fait état de 14 092 interventions des agents de contrôle de qualité et de répression des fraudes à travers les marchés et commerces de la capitale au cours de la même période (mai 2017), indiquant que 1 256 procès-verbaux (PV) ont été dressés et transmis aux juridictions compétentes.

Le nombre d'infractions relevées au cours de mai dernier s'élève à 1 341 (820 concernant l'activité commerciale et 494 la répression des fraudes), et les propositions de fermeture 99, conclut la même source.



Tiaret

Attribution de 1 190 logements publics locatifs

■ La cérémonie d'attribution s'est déroulée dans les communes de Melakou et de Tousnina où le ministre a procédé à la remise symbolique des clés de 190 de ces logements réalisés dans les communes de Melakou, Naima, Rahouia, Hamadia, Madna, Sebain, Bougara et Tousnina.

Par Halim N.

Le ministre a souligné lors de cette cérémonie, que la wilaya a prévu la distribution de 10 000 logements tous programmes confondus en 2017 dont 2 500 attribués depuis le début d'année en cours, ajoutant que 2 600 LPL seront attribués en août prochain au chef-lieu de wilaya, 3 900 LPL à Zemala et Zaaroura en novembre prochain, insistant sur la nécessité de baptiser les nouvelles cités.

Par ailleurs, M. Chorfa a insisté sur la nécessité de renforcer les logements en réseaux de voirie et commodités et structures éducatives et sécuritaires, avant la remise des clés à leurs propriétaires, tout en prenant toutes les mesures de sécurité pour les réseaux de gaz et d'électricité avec la réalisation de protection



pour ces réseaux. Le ministre a inspecté, lors de sa visite dans la wilaya, un chantier de réalisation de 1 500 logements location-vente (AADL 2) à Zemala au chef-lieu de wilaya, dont les tra-

voux tirent à leur fin. Il a annoncé l'achèvement avant septembre prochain de la distribution du programme AADL 1 au niveau national dont 318 à Tiaret notant le lancement, en même temps,

de la construction de 400 logements à Frenda du programme AADL2. Le ministre a posé la première pierre d'un groupe scolaire primaire à hai Zemala dans le cadre d'un programme de réa-

lisation de 4 groupes scolaires, deux CEM et deux lycées à hai Zemala et Zaaroura. En outre, il a donné des instructions pour doter ces cités d'habitation en unités de sécurité dans le cadre des cités intégrées.

Dans la commune de Tousnina, M. Chorfa s'est enquis du chantier de réalisation d'un lycée dont les travaux ont été lancés en mars et sera réceptionné à la prochaine rentrée scolaire.

Par ailleurs, le ministre a donné des instructions pour accélérer la vente de 218 logements promotionnels relevant de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) qui n'a réussi d'avoir que 120 souscripteurs, mettant l'accent sur l'utilisation des moyens publicitaires.

En évaluant le secteur de l'habitat à Tiaret, le ministre a relevé un bond qualitatif en terme d'avancement des taux de réalisation et l'atténuation du problème de dettes.

H. N./APS

Au cours des dernières 24 heures

Sétif : 9 incendies enregistrés dans plusieurs localités

Neuf incendies se sont déclarés dans plusieurs champs d'arbres fruitiers et des sites forestiers au cours des dernières 24 heures à travers la wilaya de Sétif, a indiqué hier le chargé de communication auprès de la direction de la Protection civile, Ahmed

Laâmamra. Trois de ces incendies ont été signalés aux villages lamrarène et Draâ El Had, dans les deux communes d'Aïn Legradj et de Tizi N'Bechar (au nord de Sétif) ainsi que dans la commune de Beni Aziz (est de Sétif) et ont causé la destruction

de 6 hectares d'arbres fruitiers, d'arbres de forêts essentiellement les pins d'Alep, a-t-on précisé. La même source a indiqué que les six autres incendies ont été éteints, dès l'alerte donnée, signalant qu'aucun dégât n'est à déplorer.

K. L.

Khenchela

Saisie de 4 fusils de chasse et 1 845 cartouches

QUATRE FUSILS de chasse, 1845 cartouches (calibre 16 mm) et plus de 4 700 boîtes de cigarettes de fabrication étrangère, ont été saisis par les services de la Sûreté nationale de la wilaya de Khenchela, a-t-on appris hier du chargé de communication auprès de ce corps constitué. Cette saisie a été effectuée au niveau d'un barrage de sécurité implanté au côté Est de la ville de Khenchela, a indiqué Khaled Brahmi.

Il a précisé que l'opération s'est déroulée lors de la vérification d'un véhicule en route vers la wilaya de Tébessa, conduit par un trentenaire originaire de la ville de Batna, détaillant que le mis en cause a laissé son véhicule au bord de la route et a tenté de fuir en voyant le barrage de sécurité avant que les éléments de la police ne l'interpellent.

Les investigations déclenchées suite à cette arrestation ont permis de dévoiler un deuxième suspect dans cette affaire, âgé de 20 ans, selon le même responsable qui fait savoir que cet individu demeure activement recherché. Le suspect arrêté a été mis en détention provisoire pour «trafic d'armes et de munitions de type cinq» ainsi que pour «trafic de marchandises de fabrication étrangère», a-t-on noté.

R. R.

M'sila

Plus de 900 PME créées durant les derniers 12 mois

Un total de 994 petites et moyennes entreprises (PME) a été créé dans la wilaya de M'sila, durant les 12 derniers mois, a-t-on appris hier des services de la wilaya.

La même source a précisé qu'avec ces 994 nouvelles PME, le nombre des petites et moyennes entreprises du secteur privé dans la capitale du Hodna a atteint 7 368 unités employant 22 487 travailleurs dont 994 créées dans le cadre des programmes de développement.

Les services de la wilaya ont également souligné que le nombre des PME du secteur

public s'élève à 106 unités générant 3 752 emplois.

Toutes les entraves liées à ce projet ont été levées, notamment celle financière, a-t-on assuré faisant savoir que les services ont appelé les amateurs d'aéroclubs de relancer l'aviation touristique et sportive à travers le club réactivé dernièrement après de longues années de léthargie. A noter que le projet a été avalisé dernièrement par les pouvoirs publics. La piste principale de l'aé-

gement de l'investissement avec l'objectif d'atteindre 8 000 PME misant sur l'orientation et l'accompagnement des porteurs de projets et des propriétaires d'entreprises, a-t-on noté.

La création de nouvelles zones d'activités et la recherche de solutions aux autres anciennes, non enregistrées en raison d'obstacles juridiques et fonciers, figurent également parmi le plan de travail des services de la wilaya pour encourager l'investissement, a-t-on encore souligné. L'augmentation du nombre des PME dans la capitale du Hodna est également expliquée par les facilitations

offertes aux investisseurs locaux et les incitations juridiques en plus de la situation géographique de M'sila, faisant d'elle un carrefour entre les différentes régions du pays, aux côtés de la disponibilité du foncier industriel et d'un parc de transport routier imposant totalisant plus de 12 000 camions remorques. Les services de la wilaya œuvrent à attirer les capitaux et les investisseurs notamment les jeunes en procédant à la réhabilitation des zones d'activités des communes d'Ain Lehdjel et d'Ouled Mensour ainsi que celle du chef-lieu de wilaya, selon la même source.

Ces espaces permettront d'at-

Mostaganem/Sayada

Entrée en service de la piste de l'aérodrome en 2018

Les travaux d'extension de la piste principale de l'aérodrome de Sayada long de 1 500 mètres ont été lancés le week-end dernier pour l'accueil de petits appareils, selon la même source qui a ajouté que le projet confié à une entreprise privée avec un montage financier entre la wilaya de Mostaganem et des institutions bancaires (100 millions DA). Après l'achèvement des travaux réalisation, des contacts et négociations auront avec des compagnies aériennes dont «Air

Algérie» et «Tassili Airlines» pour programmer des vols à partir de cet aéroport.

Toutes les entraves liées à ce projet ont été levées, notamment celle financière, a-t-on assuré faisant savoir que les services ont appelé les amateurs d'aéroclubs de relancer l'aviation touristique et sportive à travers le club réactivé dernièrement après de longues années de léthargie. A noter que le projet a été avalisé dernièrement par les pouvoirs publics. La piste principale de l'aé-

drome a été réhabilitée sur 1 360 mètres. Sa plateforme a été refaite en béton.

Ainsi, cette infrastructure sera utilisée dans certaines opérations dont la lutte anti-acridienne, les feux de forêt, l'évacuation des malades à bord d'hélicoptères avec la réalisation d'un hélicoptère.

La date de réalisation de cet aérodrome remonte à 1959 où il fit utilisé par le colonisateur français à des fins militaires.

Lamine K.



Tunisie - I Watch

L'absentéisme des députés est «un motif d'inquiétude»

■ L'organisation «I Watch» considère que l'absentéisme des députés est un «phénomène récurrent» qui constitue «un motif d'inquiétude» de nature à avoir un impact sur la mission législative et de contrôle de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP).

Par Dalil G.

«I Watch» réagissait à la décision de la Commission du règlement intérieur, de l'immunité, des lois parlementaires et des lois électorales de rejeter, lors de sa réunion mardi dernier, la proposition d'amendement du règlement intérieur portant sur le prélèvement de la somme de 100 dinars de la prime des députés qui s'absentent sans justification.

L'ONG a rappelé, dans ce sens, les statistiques de l'organisation «Al Bawsala» selon lesquelles Ennahdha est à la tête du classement des blocs parlementaires avec 67% de députés présents, suivi du bloc Al Horra avec 58% et le bloc démocrate avec 56%.

Nidaa Tounes et l'UPL (Union

patriotique libre) se placent au 4^e rang avec 53% suivis d'Afek Tounes et de l'Appel des Tunisiens à l'étranger avec 43% et le Front populaire avec 40%. Le taux de présence des députés du bloc social-démocrate n'a pas dépassé les 34%.

Malgré les absences fréquentes et injustifiées de plusieurs députés qui font fi de la confiance des électeurs et de la responsabilité historique qui leur incombe, il semble que le souci du corps législatif s'oriente plus vers la préservation des acquis financiers que de l'amendement du règlement intérieur en vue de renforcer la bonne gouvernance dans le traitement du dossier de la discipline parlementaire, lit-on dans la déclaration d'I Watch.

D'après l'organisation, la commission électorale n'avait pas repris mardi dernier ses travaux



Ph. : DR

consacrés à l'élection des candidats à l'Instance d'accès à l'information en raison de l'absence de 15 députés sur 22 députés, membres de la commission.

La proposition d'amendement de l'article 26 du règlement intérieur de l'ARP pour procéder à une retenue sur la prime des députés a suscité une polém-

mique depuis près d'un an.

Le bureau de l'ARP avait adopté cette proposition; de même que la conférence des présidents qui regroupe les présidents des blocs et les présidents des commissions permanentes et spéciales ainsi que les membres du bureau. Cependant la Commission du règlement intérieur a décidé de faire tomber la proposition.

D. G./D I

Groupe municipal Malaga pour le peuple

Appel à promouvoir la solidarité avec le peuple sahraoui et à reconnaître la RASD

Le groupe municipal Malaga pour le peuple vient d'appeler dans une motion déposée au conseil municipal de la ville de Malaga de promouvoir la solidarité avec le peuple sahraoui et de reconnaître le gouvernement légitime de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Ce groupe politique propose également, dans sa motion rapportée par la presse, de reconnaître le Front Polisario comme unique et légitime représentant du peuple sahraoui reconnu par l'ONU et lui donner le statut diplomatique en Espagne.

Le groupe municipal Malaga pour le peuple exhorte par ailleurs le gouvernement central de Madrid ainsi que de la communauté internationale à promouvoir toutes les initiatives politiques nécessaires pour par-

venir à une solution juste et définitive au conflit du Sahara occidental par le biais d'un référendum d'autodétermination, conformément aux résolutions de l'ONU.

Dans leur document, les membres du groupe politique demandent également des autorités marocaines de «cesser de persécuter les militants sahraouis des droits de l'homme et de libérer tous les prisonniers politiques sahraouis». Le groupe Malaga pour le peuple demande par ailleurs aux autorités marocaines de clarifier le sort de plus de 400 personnes sahraouies portées disparues.

Le conseiller municipal du groupe Remedios Ramos a, dans une déclaration expliquant les motivations de cette motion, rappelé comment l'Espagne a abandonné le territoire sahraoui sans achever le processus

de décolonisation en plus de l'envahissement de ce territoire par le Maroc.

L'occupation illégale du territoire du Sahara occidental par le Maroc a provoqué une longue guerre qui a forcé des centaines de milliers de Sahraouis à vivre en exil et pour ceux restés dans les zones, ils souffrent de la violation de leurs droits de l'homme collectif et individuel, a-t-il expliqué.

La même source souligne enfin la responsabilité administrative et historique de l'Espagne comme ancienne puissance coloniale et lui demande d'assumer sa responsabilité afin que le peuple sahraoui puisse retrouver sa liberté et retourner sur sa terre.

R. M.

Iftar Ensemble Musulmans, juifs et chrétiens autour d'un repas à la Manouba

LA JEUNE chambre internationale (JCI) de Khaznadar a organisé jeudi 15 juin une rencontre d'exception qui a réuni toutes les religions en Tunisie à l'école des Salésiens à la Manouba.

Chrétiens, Juifs et Musulmans étaient réunis à l'heure de la rupture du jeûne pour déguster la chorba sans oublier les dattes et le couscous.

Après l'iftar, un tournoi de football entre les enfants de Douar Hicher et de la Manouba s'est soldé par la distribution des médailles et d'un prix aux vainqueurs.

Pour clôturer la soirée, les organisateurs ont distribué du jasmin et des petits délices orientaux sur les rythmes d'un groupe de musiciens talentueux.

Une initiative qui a appelé à la tolérance et à montrer le vrai visage d'une Tunisie plus unie que jamais.

M. T.

Libye

L'OIM dénonce les maltraitances des migrants par des passeurs pour obtenir des rançons

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a dénoncé vendredi la diffusion sur Facebook d'une vidéo montrant 260 migrants somaliens et éthiopiens retenus captifs en Libye par des passeurs qui cherchent à obtenir des rançons de leurs familles.

La vidéo d'une demi-heure montre des dizaines d'hommes ou d'enfants, amaigris, affaiblis,

entassés sur le sol. Ces 260 migrants ou réfugiés somaliens et éthiopiens disent ne pas recevoir de nourriture et être battus, torturés.

L'agence onusienne essaie «de savoir où sont ces gens et comment envoyer du secours», a dit le porte-parole de l'OIM, cité par un communiqué de l'ONU.

Les contrebandiers adaptent leurs activités criminelles aux

nouvelles technologies, a noté l'OIM. Pour rançonner des familles de migrants qu'ils retiennent en otage dans des lieux secrets en Libye, ces passeurs ont trouvé l'idée de filmer et de faire parvenir ensuite à ces familles les images de ces maltraitances.

Des familles à qui on a exigé parfois entre 8 000 et 10 000 dollars afin que leurs proches ne

soient pas tués.

Face à cette situation, l'OIM a, en partenariat avec l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), rencontré jeudi en Tunisie l'équipe des Nations Unies en Libye avec pour objectif de voir comment mener cette mission de sauvetage avec les autorités de Tripoli afin de libérer ces migrants.

R. M.



Irak

Début de l'assaut pour chasser Daech de son dernier carré à Mossoul

■ Les forces irakiennes, soutenues par l'aviation de la coalition internationale, ont lancé hier l'assaut pour reprendre la vieille ville de Mossoul aux jihadistes qui résistent farouchement dans leur dernier carré dans la cité septentrionale.

Par Rosa F.

Une reprise de la vieille ville où sont retranchés la grande majorité des combattants du groupe État islamique (EI), permettrait aux forces gouvernementales de contrôler la totalité de la deuxième ville d'Irak.

L'opération constitue en principe l'ultime étape de la vaste offensive lancée il y a huit mois par les forces irakiennes pour chasser les jihadistes de leur dernier grand fief urbain en Irak.

Mais elle s'annonce ardue. Située dans l'ouest de Mossoul, la vieille ville est un dédale de petites rues fortement peuplé, guère propice à l'avancée des blindés et où l'usage d'armes lourdes risque de mettre en péril les civils.

Selon l'ONU, quelque 100 000 civils y sont «retenus comme boucliers humains» par les jihadistes.

«Les forces de l'armée, du contre-terrorisme (CTS) et de la police fédérale ont lancé l'assaut sur la vieille ville», a annoncé le chef des opérations, le général Abdelamir Yerallah, dans un communiqué.

Il a été précédé par des

frappes aériennes nocturnes de la coalition internationale antijihadistes dirigée par les États-Unis, selon un officier.

Hier, le crépitement des tirs de mitrailleuses pouvait être entendu en provenance de la vieille ville, selon un correspondant de l'AFP à Mossoul. Des colonnes de fumée étaient visibles au dessus du secteur.

«L'opération a commencé à 06h00 locales (03h00 GMT). Pour préserver la vie des civils, (les militaires) ne peuvent qu'avancer lentement avec l'objectif de briser les lignes de défense de l'ennemi», a dit à l'AFP le général Abdel Ghani al-Assadi, haut commandant du CTS.

«Les combattants de Daech ont construit des lignes de défense solides et opposent une forte résistance», a indiqué de son côté un officier de haut rang en utilisant un acronyme en arabe de l'EI.

Selon le général Assadi, «l'un des secteurs les plus difficiles à prendre est le quartier Farouq qui mène à la mosquée Al-Nouri».

C'est dans cette mosquée que le chef de l'EI Abou Bakr al-Baghdadi avait fait, en juillet 2014, sa seule apparition



PH. > D. R.

publique connue. Il avait alors appelé tous les musulmans à lui prêter allégeance après avoir été désigné à la tête du califat proclamé par son groupe sur les territoires conquis en Irak et en Syrie voisine.

«Nos forces avancent à pied car les allées sont très étroites. La stratégie a changé: il n'y a pas de place pour le mouvement de nos véhicules et il y a de nombreux civils», a expliqué le général Assadi.

«C'est le dernier épisode du show Daech. C'est notre opération la plus difficile. Les combats sont acharnés car c'est leur dernier fief. Ils sont encerclés à 270 degrés. Ils n'ont plus que le fleuve et ils n'ont nulle part où aller», a-t-il poursuivi. Le fleuve Tigre divise Mossoul en secteurs est et

ouest. Les membres irakiens «de Daech vont raser leurs barbes et tenter de se fondre parmi les civils comme ils le font tout le temps. Les (combattants) étrangers combattront avec force et seront finalement tués», a prédit le général Assadi. «Nous espérons pouvoir finir (l'opération) avant l'Aïd, mais je pense que cela prendra plus longtemps».

L'Aïd al-Fitr, qui marque la fin du mois de jeûne musulman du Ramadan, tombe vers la fin juin.

Appuyées par la coalition internationale, les forces irakiennes ont lancé le 17 octobre 2016 leur vaste offensive pour chasser l'EI de Mossoul, tombée aux mains des jihadistes en juin 2014. Après avoir reconquis fin janvier la partie orientale, elles ont lancé en février l'offensive

pour reprendre la partie occidentale dont elles contrôlent 90% selon l'armée.

L'ONG International Rescue Committee (IRC) a, dans un communiqué, averti que «les quelque 100 000 civils pris au piège dans la vieille ville de Mossoul vont vivre des moments terrifiants et risquent d'être pris dans les féroces batailles de rue à venir».

L'ONG a mis en garde contre les risques d'écroulement de bâtiments sous l'effet des frappes aériennes. «Cette offensive finale pourrait prendre des semaines et ceux qui sont piégés dans la vieille ville souffriront très certainement de faim».

Depuis le début de l'offensive, 862 000 personnes ont été déplacées de Mossoul. 195 000 d'entre elles sont toutefois revenues dans l'est de la ville.

Une perte de Mossoul constituerait un coup très dur porté à l'EI mais ce groupe continue d'occuper des régions dans les provinces de Ninive (nord) de Kirkouk (nord-est) et d'Al-Anbar (ouest).

Malgré ses reculs sur le terrain – il est également la cible d'une offensive majeure dans son fief de Raqa en Syrie – le groupe extrémiste parvient néanmoins à frapper en menant des attentats meurtriers à travers le monde. R. F.



Points chauds

Agression

Par Fouzia Mahmoudi

L'agression de Nathalie Kosciusko-Morizet la semaine dernière ne restera pas impunie. Un soulagement certainement pour elle, ses proches, mais également pour ses électeurs et partisans, qui se sont émus du sort de leur championne aux élections législatives. Des élections qu'elle aura, malgré l'«intérêt» positif qu'a suscité son altercation, du mal à remporter. Toutefois, cela n'empêche pas l'ensemble de la classe politique de se solidariser avec la victime. Mais ce qui surprend aujourd'hui c'est l'identité de l'agresseur qui n'est pas un délinquant mais bien un élu de la République française. En effet, Vincent Debraize, 55 ans, s'est rendu de lui-même samedi matin à la convocation des policiers chargés de l'enquête sur cette agression qui avait provoqué la chute et l'évanouissement de l'ancienne ministre, a-t-on appris de source proche du dossier. Placé en garde en vue à 8h30 «pour des faits de violences volontaires sur personne chargée d'une mission de service public», le maire de Champagnolle, un petit village de l'Eure, a été confronté à l'ex-ministre dans l'après-midi «mais il nie les faits» de violences et les accusations d'agression verbales, a déclaré à l'AFP Xavier Autain, l'avocat de NKM. «C'est une agression grave sur une élue de la République et j'espère une réponse de l'institution judiciaire à la hauteur», a-t-il ajouté. «C'est un monsieur qui cherche visiblement de la publicité, qui est violent et pas très courageux. Il ne reconnaît pas les faits et s'est enfui sitôt son forfait accompli, et qui, de toute évidence, vit ça très bien», a par ailleurs réagi l'avocat de Nathalie Kosciusko-Morizet. Samedi soir, la garde à vue du maire a été prolongée «pour permettre la poursuite des investigations», a indiqué une source proche du dossier. Des auditions de témoins sont notamment prévues cette semaine, a-t-on appris dans l'entourage de la candidate. Peut-être cette agression aussi traumatisante et méprisante soit-elle offrira à NKM la possibilité de perdre avec moins de pression son siège de député, le public et la classe politique ressentant une sympathie à son égard qui n'existait pas, en grande majorité, il y a encore quelques jours, facilitant ainsi sa transition, peut-être, vers une carrière différente.

Portugal

57 morts et 59 blessés dans un gigantesque incendie de forêt

Un gigantesque feu de forêt qui faisait rage depuis samedi a fait 57 morts et 59 blessés dans la région de Leiria, dans le centre du Portugal, les victimes ayant pour la plupart été piégées par les flammes dans leurs voitures, selon un dernier bilan fourni hier par le gouvernement.

Hier en milieu de journée, le feu se poursuivait sur quatre fronts, dont deux d'une très grande violence, selon les autorités, et quelque 900 pompiers et près de 300 véhicules étaient toujours mobilisés pour le combattre.

Sur les collines situées entre les bourgades de Pedrogao Grande, Figueiro dos Vinhos et Castanheira de Pera, encore recouvertes d'eucalyptus et de pins 24 heures plus tôt, la dévastation était totale dans les zones où le feu est passé.

De chaque côté de la route nationale IC8, sur une distance

d'au moins 20 km, une épaisse couche de fumée blanche restait suspendue hier matin au-dessus des arbres carbonisés et du sol noirci.

Devant quelques maisons abandonnées, partiellement endommagées, une voiture calcinée reposait au bord d'une route secondaire. Plus loin, le cadavre d'un homme recouvert d'un drap blanc gisait à quelques mètres de la route principale, entouré par des gendarmes portant des masques.

«Malheureusement, c'est sans doute la plus grande tragédie que nous ayons connue ces dernières années sur le front des incendies de forêt», a déclaré, ému, le Premier ministre portugais Antonio Costa, depuis le siège de la Protection civile près de Lisbonne.

Selon le secrétaire d'État à l'Intérieur Jorge Gomes, 18 personnes ont péri dans leurs voi-

tures quand elles se sont retrouvées piégées par les flammes alors qu'elles circulaient sur la route reliant Figueiro dos Vinhos à Castanheira de Pera.

«Il est difficile de dire s'ils fuyaient les flammes ou ont été surpris par le feu», a déclaré M. Gomes à Pedrogao Grande, où l'incendie s'était déclaré samedi peu avant 15h00 locales (14h00 GMT).

Les incendies de Pedrogao Grande sont les plus meurtriers de l'histoire récente du Portugal.

Relativement épargné en 2014 et 2015, le pays avait été durement touché l'an dernier par une vague d'incendies qui avaient dévasté plus de 100 000 hectares sur son territoire continental. Sur l'île touristique de Madère, où les feux ont fait trois morts en août, 5 400 hectares sont partis en fumée en 2016 et près d'une quarantaine de maisons ont été détruites.



«Grand prix El Hachemi Guerouabi»

Abdelhak Mesaid lauréat

■ Le grand prix El Hachemi Guerouabi s'organise dans sa troisième édition offrant aux jeunes talents l'occasion de démontrer leurs capacités vocales dans l'interprétation de la chanson chaâbie. C'est dans le cadre de cette manifestation annuelle que le chanteur amateur Abdelhak Mesaid a décroché le «grand prix El Hachemi Guerouabi» à Annaba. Le remise des prix s'est déroulée dans une ambiance conviviale avec les prestations de Naïma Ababsa, Abdelkader Chaou et Hamdi Benani.



Par Abla Selles

Le chanteur amateur de la chanson chaâbie Abdelhak Mesaid a décroché le «grand prix El Hachemi Guerouabi» à Annaba lors d'une soirée caractérisée par une palette de chansons algériennes dans les styles chaâbi et malouf en plus du folk-

lore dans toutes ses couleurs et rythme de quoi ravir les plus exigeants.

Le second prix de la troisième édition du «Grand prix El Hachemi Guerouabi» est revenu à Fayçal Boukhentache de la wilaya de Tiaret, tandis que Tarek Djoudi d'Annaba s'est adjugé la troisième loge parmi 17 candidats à cette compétition

visant la découverte, l'encouragement et l'accompagnement des jeunes talents et la promotion de ce genre musical authentique.

Les candidats classés entre la quatrième et la sixième place distingués pour le prix d'encouragement de l'interprétation féminine, le prix du jury et le prix du public ont également reçu des

présents d'encouragement.

La soirée de clôture de cette manifestation artistique a été marquée par un engouement particulier du public et des familles qui se sont habituées aux soirées ramadanesques artistiques et qui n'ont pas hésité à venir chaque soir encourager les jeunes candidats et découvrir des voix nouvelles capables de porter le flambeau de la chanson chaâbie.

Des stars de la chanson algérienne ont assisté à la soirée de clôture de cette manifestation à l'instar de Naïma Ababsa toute élégante dans une gandoura traditionnelle annabie et qui a interprété des chansons du répertoire national comme «Lbarah Ken Fi Omri Achrine» d'El Hachemi Guerouabi avant de gratifier les présents par un bouquet de chansons chaâbies.

De son côté l'artiste Abdekader Chaou a enchanté le public par un cocktail de chansons algériennes entamé par un madih puis des chansons du défunt El Hachemi Guerouabi à l'instar de «Kahwa w Latay» avant d'interpréter ses chansons comme «Ya Laâdra wein malik» et «Jet Chta w Jet Leriya».

Cette soirée de clôture a été rafraîchie par des spectacles de danses folkloriques interprétées avec art et manière par la troupe «Ballet Djawhara» d'Alger alors que Hamdi Bennani a ébloui avec des récitals de malouf.

La troisième édition du «Grand prix El Hachemi Guerouabi» a été organisée par l'association culturelle «El Hachemi Guerouabi» en collaboration avec l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC) et l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA).

Ont pris part à cette compétition artistique organisée au théâtre régional Azeddine-Medjoubi du centre-ville d'Annaba 17 artistes amateurs des wilayas d'Annaba, Tizi Ouzou, Alger et Tiaret.

A.S.

Rendez-vous culturels

Galerie des Ateliers Bouffée-d'Art (résidence Sahraoui, Les Deux Bassins, Ben Aknoun, Alger)

Jusqu'au 29 juin : exposition-vente collective d'art figuratif, avec les artistes H'ssicen, Youcef Hafid, Djazia Cherih, Saïda Madi, Bara, Hassiba Hafid, Djamia ainsi que le céramiste Mohamed Belaid. Institut français d'Alger (Alger-Centre)

Jusqu'au 27 juillet : Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

Musée National d'Art Moderne et Contemporain d'Alger (MAMA)

Jusqu'au 13 juillet : Exposition photo intitulée «Kbal/Arrivées» : «Pour une nouvelle photographie algérienne».

Théâtre de verdure Laadi Flici Jusqu'au 24 juin : Deuxième édition des nuits du cinéma

Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi Jusqu'au 22 juin à partir de 22h30 :

Présentation de la pièce théâtrale «Babor eghrek» de Slimane Benaïssa

Galerie Ezzou'art Jusqu'au 23 juin :

Exposition collective de peintures. Ayant comme thème «Trio -couleurs, matières, lumières» l'exposition regroupe les travaux des artistes plasticiens Mounia Halimi Fernani, Ahmed Seradouni et Maamar Tazi.

Musée Ahmed-Zabana (Oran) Jusqu'au 30 juin : Exposition numismatique intitulée «La monnaie numide algérienne».

Centre culturel algérien à Paris

«Adda zine el-hedda» programmée au public



Une représentation du nouveau spectacle théâtral «Adda zine el-hedda» est programmée pour novembre prochain au Centre culturel algérien à Paris (CCA, France), a-t-on appris samedi à Oran de son auteur Mourad Senouci. «Ce one-man-show, interprété par Samir Bouanani, sera à l'affiche du CCA avant la fin du mois novembre prochain», a précisé le dramaturge à la presse. «Cette programmation intervient dans le cadre des préparatifs de la tournée internationale du spectacle qui prévoit déjà une première sortie en Tunisie vers octobre», a expliqué Mourad Senouci. La nouvelle comédie est également inscrite pour une tournée nationale qui débute samedi soir au théâtre régional de Mostaganem Djillali-Benabdelhalim. Elle sera ensuite à l'affiche de la salle Ibn Khaldoun d'Alger (21 juin).

Après la fête de l'Aïd El-Fitr, la pièce sera

jouée en juillet prochain au Théâtre national d'Alger (TNA) Mahieddine-Bachtarzi. Elle sera ensuite interprétée à Constantine puis de nouveau à Mostaganem qui vit, pour rappel, au rythme des activités de son statut de «capitale du théâtre 2017».

Monodrame inspiré du patrimoine littéraire universel, «Adda Zine El-Hedda» invite le public à vivre l'aventure du jeune Adda, candidat à l'émigration clandestine qui trouve refuge sur une île suite au naufrage de son navire. Ce spectacle connaît un beau succès auprès du public oranais qui a eu droit à trois représentations depuis la générale donnée en mai dernier.

Le tandem Senouci/Bouanani s'était illustré auparavant avec «Metzeouedj Fi Otila» (Un mari en vacances), œuvre hilarante ayant franchi le seuil des 200 représentations en Algérie et à l'étranger. R.C.

Concours artistique

Société Générale Algérie ouvre les inscriptions

La banque Société Générale Algérie a donné le coup d'envoi de son concours annuel, destiné aux jeunes artistes algériens. Artistes en herbe, amateurs ou étudiants en art, toute personne de nationalité algérienne résidant en Algérie et ayant moins de 45 ans peut participer à ce concours ouvert jusqu'au 31 décembre 2017 par Société Générale Algérie. Le but majeur de ce concours est de donner la

chance aux jeunes pour prouver leur talent et démontrer leur créativité, explique les organisateurs. Pour s'inscrire, le candidat doit d'abord remplir un formulaire, et y joindre par la suite son CV artistique qui liste toutes les formations dans le domaine, les œuvres et expositions si existant, mais aussi une photocopie d'une pièce d'identité et une photo de l'œuvre que vous souhaitez présenter au concours, et envoyer

le tout à l'adresse suivante : sga.art@socgen.com

Notez que les photos doivent être en bonne résolution, soit à partir de 200dpi, mais ne doivent pas dépasser 2Mo. Les dossiers envoyés seront examinés par un jury composé de professionnels qui jugeront les œuvres selon «le savoir-faire et la créativité» des candidats. Le premier prix consistera en un séjour artistique à l'étranger d'une valeur de

300 000 DA. Le 2^e prix est un chèque de 150 000 DA, tandis que le 3^e sera un matériel de peinture d'une valeur de 100 000 DA.

La Société Générale s'engage par ailleurs à acheter les 12 œuvres finalistes à leurs propriétaires et ce, afin d'encourager le marché de l'art et de la collection d'art en Algérie.

F. H.



Coup-franc direct

Ne pas se prendre la tête

Par Mahfoud M.

A peine la saison terminée qu'on annonce le probable départ de certains joueurs locaux vers des clubs du vieux continent. Ainsi, le nouveau venu en sélection, le joueur du PAC, Attal, est en contacts avancés avec un club espagnol, alors que l'ex-international olympique et joueur du MCA, Chitta, devrait tenter des tests au Portugal. Cela est, en soit, une bonne chose pour le football algérien qui tente de placer des joueurs en Europe mais il faut aussi que ces derniers ne se prennent pas la tête et ne pensent pas qu'ils sont arrivés. Un joueur devra faire de grands sacrifices s'il souhaite arriver à son objectif. Il devra travailler dur et ne pas rechigner sur l'effort. Le professionnalisme n'est pas un vain mot, mais cela se vit au quotidien en changeant complètement d'orientation, surtout pour ces éléments qui sont habitués à un certain rythme routinier et à une nonchalance alors que dans des clubs professionnels, seul le travail paye. Attal et Chitta doivent se mettre en tête que leur sort sera celui de Bedbouda et plus récemment, Aoudia et Hamzaoui qui sont revenus au pays car ils n'ont pas pu remplir certaines exigences propres au professionnalisme et qu'ils ont lâché après avoir cru à un certain moment qu'ils étaient arrivés à leurs fins.

M. M.

Coupe d'Algérie (demi-finales)

Le vainqueur entre CRB-USMBA participera à la Coupe de la CAF



d'échouer en finale. Voilà qui rend encore intenses les débats lors de cette première demi-finale qui interviendra après six jours de la clôture de l'un des «plus longs» championnat en Algérie.

Les Belouizdadis, auteurs d'une saison mitigée au cours de laquelle ils ont dû patienter jusqu'aux dernières journées pour assurer leur maintien parmi l'élite, espèrent renouer avec la compétition continentale à laquelle ils n'ont plus pris part depuis 2010, soit depuis leur dernier trophée national en Coupe d'Algérie en 2009.

Pour leur part, les gars de la «Mekerra», qui ont raté de peu une place sur le podium en championnat grâce à laquelle ils se seraient qualifiés pour une compétition continentale la saison prochaine, se disent «décidés» à se racheter en Coupe d'Algérie, dans l'espoir de signer une première participation de l'histoire du club dans une compétition internationale.

Pour ce faire, il leur faudra seulement passer le cap du CRB, et ce, quel que soit le résultat de la finale.

Habituellement, c'est le détenteur de la Coupe d'Algérie et le troisième du championnat de Ligue 1 Mobilis qui participent à la Coupe de la CAF.

LE CR BELOUIZDAD et l'USM Bel-Abbès, qui s'affrontent mardi au stade du 20-août (Alger), joueront pour l'occasion plus qu'une place en finale de la coupe d'Algérie, étant donné que le vainqueur sera assuré de participer la saison prochaine à la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

En effet, l'autre demi-finale de la coupe d'Algérie mettra aux prises le MC Alger et l'ES Sétif, soit le vice-champion d'Algérie face au champion, un match prévu le 24 juin au stade Omar-Hamadi (Alger). Les deux équipes représenteront l'Algérie à la Ligue des champions d'Afrique en 2018.

Du coup, il suffira pour l'une des deux formations du CRB et de l'USMBA d'atteindre la finale de «Dame» coupe pour valider son billet pour la Coupe de la CAF, même si elle venait

Le RC Relizane, relégué en Ligue 2 Mobilis de football au terme de la saison 2016-2017, déposera mardi un recours au niveau du Tribunal arbitral du sport (TAS) pour espérer récupérer trois points que lui avait défalqués la Ligue de football professionnel (LFP) en début de saison pour non-paiement de salaires de ses anciens joueurs.

«Nous allons déposer un

recours mardi au niveau du TAS pour faire valoir nos droits. Nous avons des preuves tangibles qu'il y avait des clubs qui n'ont pas payé leurs anciens joueurs sans être sanctionnés. Le verdict du TAS sera prononcé deux semaines après le dépôt du recours, nous sommes très confiants», a affirmé le président du RCR Mohamed Hamri lors d'un point de presse tenu vendredi soir au stade Zoughari-

registre, mais sans que cela ne lui permette de récupérer les points retirés.

«Nous avons déjà introduit un recours auprès de la Fédération algérienne (FAF) mais notre espoir reste le TAS. Si nous ne serons pas rétablis dans nos droits, nous allons boycotter la compétition la saison prochaine d'autant que l'équipe ne mérite pas un tel sort», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le premier res-

Equipe nationale

Alcaraz au rapport

Le patron de la FAF, Kheireddine Zetchi et le premier responsable du staff technique national, Lucas Alcaraz, devraient se rencontrer aujourd'hui pour discuter des dernières prestations des Verts au cours des deux matchs disputés, d'abord en amical face à la Guinée et ensuite celui face au Togo pour le compte des éliminatoires de la CAN 2019.

Par Mahfoud M.

Alcaraz pense à l'avenir maintenant



PH. > D. R.

Les deux hommes devraient passer tout en revue ce qui se soit sur le plan du jeu, de la discipline et des prochaines sorties des Verts. Le coach de l'EN semble à l'aise après ces deux sorties réussies avec la sélection, lui qui les appréhendait auparavant, sachant qu'il s'agit de sa première expérience avec une sélection, lui qui était jusque là habitué à prendre uniquement des clubs et n'est pas sorti de son pays, l'Espagne. C'est un challenge qu'il compte réussir d'autant plus qu'il s'aperçoit que tout les ingrédients sont là pour bien mener sa mission et qu'il bénéficie du soutien et de l'aide du président Zetchi qui compte beaucoup sur lui pour relancer la sélection nationale qui avait déçu ses fans lors de la dernière CAN disputée au Gabon, d'où le changement qui s'était effectué que ce soit à la Fédération ou à

la tête de la sélection. L'essentiel pour Alcaraz est donc de continuer sur cette même lignée et réussir de bien meilleurs résultats lors des prochains rendez-vous qui attendent l'EN et qui sont nombreux. Le driver des Verts devrait ensuite voir quelques matchs des clubs locaux, notamment les deux rencontres des demi-finales de la Coupe d'Algérie en plus des rencontres qui impliquent des clubs algériens dans les compétitions interclubs africaines. Tout cela

montre que le driver national souhaite voir tout le monde pour avoir une idée claire sur le football national et ne pas, de ce fait, être à la traîne sachant que le football national évolue. Cela l'aidera, ensuite, à composer son effectif pour l'EN A' étant donné qu'il compte convoquer l'équipe qui prépare la prochaine double confrontation face à la Libye pour le compte des éliminatoires du CHAN.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (2016-2017)

Le mouvement des entraîneurs a baissé

Le championnat de Ligue 1 Mobilis de football de la saison 2016-2017, clôturé mercredi par la consécration de l'ES Sétif, a été marqué de nouveau par des changements à répétition au niveau de la barre technique des clubs, même si la valse des entraîneurs cette fois-ci a enregistré une légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

En effet, 40 mouvements d'entraîneurs ont été enregistrés sur le banc des 16 formations, contre 42 lors de la saison 2015-2016.

Trois clubs seulement ont gardé leur coach du début jusqu'à la fin de l'exercice. Il s'agit de l'O Médéa où Sid-Ahmed Slimani a enchaîné sa deuxième année sur le banc, l'USM Bel-Abbès, un autre promu qualifié de «belle surprise» du championnat sous la houlette de son entraîneur Si Tahar Chérif El Ouezzani, ainsi que du RC Relizane qui, malgré les belles copies qu'il a rendues sous la coupe de son coach tunisien

Moez Bouakaz, a fini par rétrograder, faisant les frais des six points défalqués en début de saison. L'USM El-Harrach aurait pu aussi rester fidèle à ses traditions en matière de stabilité technique, si son entraîneur Boualem Charef n'avait pas quitté le navire avant seulement quelques semaines de la fin du championnat. Ce sont ses adjoints Bechouche et Benomar qui ont alors hérité de la lourde responsabilité de sauver le club de la relégation. Ils s'en sont bien sortis, même s'ils ont dû attendre la dernière journée du championnat pour délivrer toute la ville d'El-Harrach.

La saison a été marquée aussi dans ce registre par le divorce entre le DRB Tadjenanet et son entraîneur Lyamine Bougherara, après une belle histoire qui a duré près de quatre ans et pendant laquelle l'ancien portier international a réussi à faire accéder le «Difaâ» du troisième palier à l'élite. Le MO Béjaïa, premier club à avoir mis

les deux pieds en Ligue 2 depuis un bon bout de temps, aura été la formation ayant consommé le plus d'entraîneurs au cours de cet exercice (Sendjak, Henkouche, Bouzidi, Bousaada et Allou), suivi du CS Constantine (Gomes, Khouda, Miguel Portugal et Amrani), alors que la JS Kabylie a vu trois techniciens se succéder à sa barre technique (Mouassa, Hidouci et Rahmouni), tout comme l'USM Alger (Amrouche, Cavalli et Put), le CR Belouizdad (Bouali, Alain Michel et Badou Zaki), le CA Batna (Rouabah, Mechiche et Bouarara), le MC Oran (Belatoui, Cavalli, Mecheri) et la JS Saoura (Desabre, Khouda et Bourzag).

Le recours aux techniciens étrangers s'est poursuivi cette saison étant donné qu'il y avait pas moins de 9 d'entre eux ayant participé à cette édition 2016-2017, mais 4 n'ont pu aller au terme du parcours, à savoir Gomes et Portugal (CSC), Cavalli (USMA et MCO) et Hidouci (JSK).

Pour récupérer les trois points

Le RCR saisira le TAS

Tahar. Le RCR, qui a terminé 14e du championnat clôturé mercredi, synonyme de relégation, espère récupérer trois points et ainsi éviter le purgatoire.

Le Rapid a terminé à égalité de points avec l'USM El Harrach, qui ne doit son salut qu'à un meilleur goal-average à la fin de la phase aller.

La direction relizanaise est parvenue par la suite à s'acquitter de toutes ses dettes dans ce

registre, mais sans que cela ne lui permette de récupérer les points retirés.

«Nous avons déjà introduit un recours auprès de la Fédération algérienne (FAF) mais notre espoir reste le TAS. Si nous ne serons pas rétablis dans nos droits, nous allons boycotter la compétition la saison prochaine d'autant que l'équipe ne mérite pas un tel sort», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le premier res-

ponsable du RCR n'a pas tari d'éloges sur l'entraîneur tunisien Moez Bouakaz qui «a effectué un excellent travail tout au long de la saison et nous espérons le garder en vue du prochain exercice».

De son côté, le président de la LFP Mahfoud Kerbadj a indiqué vendredi que son instance prendra les «décisions qui s'imposent» si le recours du RC Relizane venait d'aboutir.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Le conducteur grièvement blessé

Accident ferroviaire à Timezrit

UN TRAIN de transport de voyageurs, assurant la ligne Béni Mansour-Béjaïa, a percuté hier vers 12h16 un véhicule léger de type 4x4. «L'accident a eu lieu au niveau du passage à niveau non gardé, situé plus précisément au lieu-dit Lota, commune de Timezrit», a indiqué, hier, la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. «Le véhicule a été tracté sur une distance avoisinant les 150 m, indique le communiqué de la Protection civile. Le conducteur du train, un homme âgé de 27 ans, a été grièvement blessé. Il a été désincarcéré de sa cabine et a été évacué vers l'hôpital de Sidi-Aïch», ajoute-t-on. En outre, un véhicule léger, de marque Peugeot 806, a pris feu au niveau du premier tunnel de Kherrata à l'est de Béjaïa. Le véhicule a été complètement calciné. «Cela s'est produit, avant-hier, peu avant 15h», selon un communiqué de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. «L'opération d'extinction a été très délicate, du fait de l'atmosphère irrespirable à l'intérieur du tunnel: chaleur suffocante, vue quasi inexistante à la faveur du cumul de gaz et la fumée dégagée par l'incendie et qui ont stagné à l'intérieur du tunnel», ajoute-t-on. Heureusement que le feu a été rapidement maîtrisé et le véhicule calciné a été dégagé à l'air libre et la circulation automobile a été rétablie juste après l'opération d'extinction. «Aucune victime n'est à déplorer», souligne la même source. Et de noter que deux agents ont nécessité une évacuation vers l'hôpital de Kherrata: l'un souffrant de douleurs au pied et l'autre était dans un état de choc.

H. C.

Espagne

Des milliers de manifestants à Madrid pour l'accueil des réfugiés



PLUSIEURS MILLIERS de personnes sont descendues dans les rues de Madrid samedi pour réclamer du gouvernement espagnol qu'il honore son engagement envers l'Union européenne d'accueillir plus de 17 000 réfugiés, chiffre dont il est encore loin.

«Aucun être humain n'est illégal», ont notamment scandé les manifestants qui ont défilé dans une chaleur torride dans le centre de la capitale espagnole. Certains brandissaient des pancartes barrées des slogans «Des ponts, pas de murs» et «Plus d'excuses, à bas les barrières».

La manifestation était organisée par des ONG, dont Amnesty International, à quelques jours de la Journée mondiale des réfugiés, le 20 juin.

En outre, le délai de deux ans que s'étaient fixé en 2015 les pays de l'Union européenne pour «relocaliser» 160 000 réfugiés arrivés en Grèce et en Italie devrait arriver à échéance cet été. Le programme n'a toutefois abouti pour l'instant qu'à la relocalisation de 20 000 personnes.

Et, selon Amnesty International, l'Espagne n'a accueilli qu'un peu plus de 1 300 personnes jusqu'à maintenant, sur les 17 300 qu'elle s'était engagée à recevoir. «L'Espagne ne fait absolument rien de ce qu'elle devrait faire. C'est une honte, pour l'Espagne et pour l'Europe», s'est exclamé Carlos Diez, un instituteur de 55 ans, qui a participé à la manifestation de Madrid samedi.

K. N.

Le plan d'action du gouvernement Vers une politique d'austérité



Loumis

Djalou@hotmail.com

Virtuose du luth

Illizi commémore le 12^e anniversaire de la mort de Othmane Bali

■ La wilaya d'Illizi a rendu un vibrant hommage musical, samedi dans la soirée, au défunt Othmane Bali, à l'occasion de la commémoration du 12^e anniversaire de sa disparition.

Par Racim C.

Cette commémoration, qui a eu pour cadre la maison de la culture éponyme du défunt, a été rehaussée par la reprise, devant une assistance nombreuse de mélomanes, amis du chanteur et des autorités locales, des meilleures productions artistiques du défunt, en plus d'une projection retraçant son portrait, ses œuvres et les haltes ayant imprégné le jeune Othmane Bali, armé de son luth qui lui a valu une réputation parmi des vedettes et artistes de renommée mondiale.

L'occasion a donné lieu à l'organisation d'une réception en l'honneur de membres de la famille du défunt Othmane Bali, qui ont exprimé leur fierté de l'héritage artistique et musical légué par le regretté qui a consacré sa vie à valoriser et représenter l'art targui authentique, avant de se féliciter de cette initiative du secteur de la culture pour la sauvegarde du legs culturel du Tassili N'Ajjer.

Le public s'est délecté, lors de cette commémoration, de chansons du défunt reproduites par la troupe «Tindi Fiziou», sous la houlette de l'artiste Ichendi.

Né en 1953 à Djanet (Illizi), Othmane Bali, de son vrai nom Mebarak Othmani, auteur, com-



positeur et interprète, a puisé sa réputation du Sahara, dont il a chanté la beauté et les nobles hommes «Touaregs», durant plus d'une vingtaine d'années.

La personnalité artistique qu'incarne Othmane Bali était également forgée par l'inspiration de sa mère, la défunte Hadja Khadija, elle-même ancienne joueuse de Tindi (instrument musical traditionnel targui), qui l'a accompagné dans plusieurs de ses voyages à travers le monde.

Intervenant à cette occasion, le wali d'Illizi, Moulati Atallah, a fait état d'un projet artistique à être lancé, en coordination avec les différentes parties concernées, pour la collecte des œuvres artistiques du défunt chanteur et la préservation de la mémoire artistique de la région, dont Bali

était une figure de proue, au regard de tout ce qu'il a apporté à l'art targui, et à la culture algérienne de façon générale.

Une soirée artistique commémorative a également été animée dans le village natal du défunt par des vedettes de la chanson targuie et de ses disciples, à l'instar de Abdallah Mesbahi, Chekkal Ahmed, Milloudi Mohamed, dit Choughli.

Père de cinq enfants, le défunt qui est décédé le 17 juin 2005, emporté par les crues de Oued-Djanet, a laissé diverses œuvres, dont ses célèbres chansons «Amine Amine», «Demaâ», «Tanemirt In Allah», «Yarekdine Ouline» et d'autres lui ayant valu une notoriété lors de concerts animés dans différents pays.

R. C.

Opération militaire à Constantine et Skikda

Trois terroristes éliminés et 3 autres capturés

L'opération lancée le 11 juin dernier par les forces de l'Armée nationale populaire en coordination avec les différents corps de sécurité à Constantine et Skikda a permis l'élimination de 3 terroristes, la capture de 3 autres ainsi que 8 éléments de soutien aux groupes criminels et la reddition d'un autre terroriste, selon un bilan fourni samedi par

le ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et grâce à l'exploitation de renseignements fournis par le terroriste dénommé B. Fayçal dit Abou Sofiane qui s'est rendu, ce matin du 17 juin 2017, aux autorités militaires de Skikda, en possession d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et d'une

quantité de munitions, un détachement de l'ANP a récupéré un autre pistolet mitrailleur de type kalachnikov et trois chargeurs garnis appartenant au terroriste M. Omar dit El-Kaâkaâ, capturé à Constantine le 11 juin 2017», indique un communiqué du MDN.

Ainsi, le bilan de cette opération lancée par les forces de

l'ANP en coordination avec les différents corps de sécurité à Constantine et Skikda, la matinée du 11 juin 2017, a permis «l'élimination de trois terroristes, la capture de trois autres et huit éléments de soutien aux groupes criminels et la reddition d'un autre terroriste», ajoute la même source.

L'opération a permis de recu-

pérer des armes : trois pistolets mitrailleurs de type kalachnikov et deux pistolets automatiques, une quantité de munitions, des moyens de communication et des sommes d'argent en monnaie nationale et en devise, relève le communiqué du MDN.

L'opération de recherche et d'investigation est toujours en cours, souligne le MDN.